



Dossier de presse du Syndicat des Journalistes Palestiniens : « Rendre les voix au silence »

Description

L'Agence Média Palestine propose une traduction de ce dossier de presse fourni par le Syndicat des Journalistes Palestiniens, qui compile des témoignages de journalistes Palestiniens et démontre la volonté d'Israël d'empêcher le travail d'information afin de dissimuler ses propres crimes.

Par le Syndicat des journalistes palestinien·es, octobre 2024



Le calvaire des journalistes palestiniens détenus à Gaza lors de l'agression israélienne en cours

2023-2024

Introduction

Israël commet à Gaza l'un des massacres les plus odieux de l'histoire mondiale des médias, avec la volonté d'étouffer la vérité en prenant directement aux dépens de ceux qui documentent ces crimes, savoir les journalistes.

Nasser Abu Bakr, président du Syndicat des journalistes palestinien-nes, déclare : « Les crimes systématiques contre les journalistes vont de l'assassinat de ceux qui témoignent de la violence à l'emprisonnement et à l'intimidation. Plus grave encore, leurs maisons ont été détruites, leurs familles tuées et leurs organismes de presse pris pour cible ». Il ajoute : « Il s'agit d'une véritable guerre contre les médias palestinien-nes, Gaza étant le théâtre du massacre le plus atroce jamais vu dans l'histoire du journalisme mondial. »

Depuis le début de la guerre israélienne en cours contre Gaza, le Syndicat des journalistes palestinien-nes a recensé l'assassinat de 167 journalistes, tandis que deux d'entre elles et eux sont toujours portés disparus suite à des attentats forcés. Plus de 190 journalistes ont été gravement blessés.

Des statistiques accablantes : Plus de 10 % des journalistes de Gaza tués par l'occupation

Abu Bakr décrit la guerre israélienne contre les journalistes palestiniens comme une « guerre génocidaire contre les médias, les journalistes et leurs institutions ». Au cours des onze derniers mois, la machine militaire israélienne a systématiquement exécuté des journalistes dans le cadre d'une campagne continue et déléguée. Les chiffres sont choquants : plus de 10 % des journalistes de Gaza ont été tués et 100 % des infrastructures de presse de la bande de Gaza ont été détruites.

Les données du **Syndicat des journalistes palestinien-nes** révèlent que les crimes de l'occupation comprennent également l'arrestation de plus de 100 journalistes à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem. Mais l'horreur ne se limite pas au nombre de détenus : les formes de torture physique et de terreur psychologique qui leur sont infligées sont inimaginables. Les témoignages de journalistes et d'avocats libérés, documentés par le Syndicat des journalistes palestinien-nes, décrivent des actes de torture qui dépassent l'entendement. Ces traitements sont sans équivalent dans l'histoire.

« Les témoignages des journalistes détenus, hommes et femmes, sont poignants », poursuit Abu Bakr. « Elles et ils parlent de coups portés avec des objets tranchants, de suspension prolongée, de déshabillage forcé, de tentatives de viol sur des prisonniers et des prisonnières, et de menaces de mort. Il s'agit d'une torture lente, pratiquée pendant des heures, des jours et parfois des mois. Voilà les conditions dans lesquelles plus d'une centaine de journalistes, censés être protégés par le droit international, ont vécu alors qu'elles et ils tentaient d'exercer leur métier. »

Abu Bakr le souligne : « Les organisations internationales ont le devoir de documenter, d'exposer et de faire connaître ces crimes. Les organes de l'ONU spécialisés dans les questions de torture et de détention sont, avec le reste du monde, de l'ampleur du massacre qui se déroule sous nos yeux. Pourtant, ces organisations, y compris la Croix-Rouge internationale, n'ont pas visité les prisons ne serait-ce qu'une seule fois depuis le 7 octobre 2023, alors que les avocats palestinien-nes ont aussi rendu visite à certains prisonniers. Pourquoi n'ont-elles pas agi ? Qu'est-ce qui les empêche de rendre visite aux prisonnier-e-s depuis près d'un an de guerre ? »

« Quant aux rapporteur-e-s sp ciales-aux de lâ ONU concern es par ces questions, nous attendons toujours qu elles et ils publient une d claration sur la r alit  des crimes commis   lâ int rieur des cellules fortifi es et sombres des prisons, o 1 les prisonnier-e-s sont entrav -e-s par des cha nes en fer, priv -e-s de nourriture, d eau et de la dignit  humaine la plus  l mentaire. Elles et ils subissent des coups, des tortures, des intimidations et des attaques r p t es de chiens policiers, dans le froid rigoureux de lâ hiver et la chaleur extr me de lâ  t . »



Il ajoute : « Les journalistes ont endur  des souffrances que les g n rations futures n oublieront jamais. Aujourd hui, nous tirons la sonnette d alarme, nous frappons avec force aux portes et nous demandons   la presse internationale et aux organisations de d fense des droits de lâ homme de faire la lumi re sur ces prisons, dont beaucoup fonctionnent comme des bases militaires de lâ arm e isra lienne. Imaginez la sc ne   lâ int rieur de ces centres de d tention : des femmes journalistes, enti rement d shabill es, les yeux band s, battues et tortur es, avec d un c t  des bruits de chiens qui menacent de les mutiler, et de lâ autre un interrogateur masculin qui menace de les violer. De quelle humanit  pouvons-nous parler face   une telle horreur ? Et sans doute y a-t-il eu pire encore pendant ces heures d agonie, prolong es en journ es. Nous sommes en droit de demander   toutes les organisations internationales et aux journalistes du monde entier : avez-vous jamais rencontr , dans toutes les guerres fascistes de

lâ??histoire, de tels témoignages, vidéos et documents ? Nous demandons à la conscience de lâ??humanité : oÃ¹ êtes-vous dans tout cela ?

Ce message est un appel à tous les journalistes du monde entier pour quâ??elles et ils sâ??acquittent de leur devoir professionnel et humain. Ces atrocités ne visent pas seulement les Palestiniens, ni uniquement les journalistes ; il sâ??agit de crimes contre lâ??humanité elle-même. »

La question la plus importante est la suivante : pourquoi lâ??occupation commet-elle tous ces crimes contre les journalistes ? Bien sûr, elles et ils ne sont pas armés, et le contraire nâ??a jamais été démontré. Les interrogatoires ne portent pas sur les armes, mais plutôt sur leur travail journalistique professionnel.

Lâ??histoire de lâ??humanité a-t-elle jamais connu un interrogatoire aussi horrible que celui dâ??un journaliste simplement parce quâ??il fait son travail ? Il sâ??agit dâ??une torture et dâ??un abus systématiques visant à instaurer la terreur. Lâ??histoire retiendra que lâ??occupation israélienne est lâ??une des plus brutales et des plus hostiles envers les journalistes du monde entier et quâ??elle a commis lâ??un des plus grands massacres de professionnels des médias de lâ??histoire moderne.

Le président du Syndicat des journalistes palestiniens, **Nasser Abu Bakr**, déclare : « La protection des journalistes est garantie par le droit humanitaire international, le droit international des droits de lâ??homme, les conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, ainsi que par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Les journalistes sont considérés comme des civils et ont droit aux mêmes protections que les populations civiles. Par conséquent, lâ??arrestation, la torture et lâ??assassinat de journalistes en raison de leur travail professionnel constituent une violation flagrante du droit international et peuvent constituer des crimes de guerre. La résolution 2222 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en 2015, condamne unanimement toutes les violations commises à lâ??encontre des journalistes et dénonce fermement lâ??impunité pour de tels crimes. »

Les journalistes font lâ??objet de crimes et dâ??attaques systématiques, qui se sont intensifiés jusquâ??au massacre. Depuis le 7 octobre, 167 journalistes ont été tués et ces attaques systématiques visent à les empêcher de rendre compte de la situation à Gaza et dans lâ??ensemble des territoires palestiniens.

Outre les assassinats, 125 journalistes ont été arrêtés. Ces arrestations sont survenues soit sur la base dâ??accusations de provocation, soit dans le cadre dâ??une détention administrative, oÃ¹ les détenus ne connaissent ni les charges retenues à leur encontre, ni la durée de leur emprisonnement. Amnesty International définit cette pratique comme « la détention dâ??une personne sans procès pendant une période déterminée sous le prétexte dâ??un dossier secret auquel ni le détenu ni son avocat nâ??ont accès ».

Lâ??arrestation de journalistes, en plus de violer le droit international et le droit humanitaire, comporte des actes de violence, de torture physique et de terrorisme psychologique. Le Syndicat des journalistes palestiniens surveille activement les conditions de détention des journalistes, documente les crimes commis à leur encontre et publie régulièrement des rapports sur leur situation. Ces rapports sont communiqués à la Fédération internationale des journalistes et aux organisations de défense des droits de lâ??homme. Selon les données du syndicat, 125 journalistes ont été détenus depuis le 7 octobre, dont 61 en détention administrative. Parmi ces journalistes, 32 journalistes de Gaza dont 6 femmes sont toujours en détention. Cependant, en raison des conditions dangereuses

À Gaza et des difficultés à recueillir des informations, il est documenté que 15 journalistes de Gaza restent en détention administrative. Le syndicat estime que les autorités d'occupation utilisent la détention dans le cadre d'une politique systématique visant à intimider les journalistes et à empêcher que la vérité soit rapportée. Dès après les témoignages recueillis, il est clair que l'objectif de l'occupation est de punir les journalistes pour leur rôle professionnel et de créer un climat de peur et d'anxiété, afin de les empêcher d'exercer leurs fonctions. Bien qu'elle soit signataire de nombreuses conventions internationales, y compris celles qui protègent les journalistes – comme l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui consacre le droit à la liberté d'opinion et d'expression –, l'occupation ne respecte pas ces obligations. Les journalistes considèrent que ce ciblage systématique crée un environnement hostile à leur profession, une stratégie qui est appliquée quotidiennement à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem. Ces difficultés font peser de grands risques sur le journalisme palestinien. Pourtant, les journalistes palestiniens continuent de couvrir la situation avec un courage remarquable, malgré la violence, la censure, la répression, la détention, l'intimidation et les assassinats auxquels elles et ils sont confrontés.

Les méthodes militaires utilisées par l'occupation israélienne pour supprimer la liberté de la presse remettent en cause les valeurs et les principes mêmes du journalisme libre, ainsi que la liberté d'opinion et d'expression. Ces actions remettent également en cause le droit international et la responsabilité des institutions mondiales de veiller à ce que les auteurs de ces crimes n'échappent pas à leur obligation de rendre des comptes.

Témoignages de détention de journalistes palestiniens

Traitement exceptionnel des journalistes

Les journalistes sont délibérément pris-es pour cible par l'occupation dans le but de faire taire leurs voix. Il ne s'agit pas d'une simple hypothèse, mais d'un fait, attesté par les témoignages poignants de journalistes qui ont subi de graves tortures lors de leur détention par les forces israéliennes. Des dizaines de témoignages, recueillis par le Syndicat des journalistes palestiniens, confirment que les journalistes sont soumis-es à un traitement spécifique et sévère pendant leur détention, uniquement en raison de leur profession.

C'est le cas de Diaa Al-Kahlout, directeur du bureau d'Al-Arabi Al-Jadeed dans la bande de Gaza et père de cinq enfants. Al-Kahlout a été arrêté par les forces d'occupation alors qu'il se trouvait au domicile familial, dans le nouveau quartier résidentiel de Beit Lahia. Il a été conduit de force, nu, avec des dizaines d'autres personnes, dans la rue du marché. Les soldats d'occupation ont filmé et photographié, et ces images ont ensuite été diffusées publiquement par les soldats, qui ont humilié au milieu du marché.



Le journaliste Dīaa Al-Khalout aprĀs sa libĀration

Notre collĀgue **Dīaa Al-Kahlout**, dans une interview accordĀe Ā Al-Arabi TV aprĀs sa libĀration du centre de dĀtention Ā « Zkayim Ā », oĀ il a ĀtĀ dĀtenu pendant 33 jours, fait part de son expĀrience : Ā « DĀs mon arrestation, je me suis identiĀĀ comme journaliste, espĀrant que les enquĀteur-ices respecteraient ma profession. Au contraire, les soldat-es de lâ??occupation ont immĀdiatement pris ma carte de presse du Syndicat des journalistes palestinien-nes et lâ??ont cassĀĀe. Au lieu dĀ??Ātre traitĀĀ avec respect, ma situation sĀ??est aggravĀĀe. Plusieurs soldat-es se sont rassemblĀĀes autour de moi et, pendant lâ??interrogatoire, leurs questions portaient uniquement sur mon Ā??crimeĀ?? dĀ??Ātre journaliste Ā ».

Dans un autre tĀmoignage, un journaliste de Gaza (S.F.) raconte : Ā « Nous sommes devenu-es des cibles directes, comme si transmettre la vĀritĀĀ Ātait dĀsormais considĀĀĀ comme un crime Ā ». Un autre journaliste (A.L.) a ajoutĀĀ : Ā « Les journalistes ne sont plus considĀĀĀes comme des observateur-ices ; nous sommes maintenant traitĀĀes comme des ennemi-es. Ā »

Un journaliste palestinien des territoires de 1948 (S.S.), qui a demandĀĀ Ā rester anonyme pour Āviter les reprĀsailles, a partagĀĀ son point de vue : Ā « MalgrĀĀ la carte de presse israĀĀienne, la discrimination entre les journalistes Ātrangers ou juifs et les journalistes arabes est flagrante. Les restrictions de mouvement et de travail ont atteint des niveaux sans prĀcĀdent, en particulier pour les journalistes arabes et palestinien-nes Ā ».

Le journaliste Rajai Al-Khatib, basĀĀ Ā JĀrusalem, dĀcrit son calvaire : Ā « Je prĀparais un reportage tĀlĀvisĀĀ, ma carte de presse visiblement accrochĀĀe Ā mon cou, et jĀ??avais un appareil photo. DĀs que je suis arrivĀĀ Ā Bab al-Asbat, quatre policiers israĀĀiens se sont approachĀĀs et ont commencĀĀ Ā me frapper avec leurs mains et leurs pieds. LĀ??un dĀ??eux a criĀĀ : Ā « Vous, les journalistes, vous Ātes la cause principale de la guerre. Tout ce qui se passe, cĀ??est Ā cause de vous, cĀ??est vous qui prenez des photos et qui les diffusez Ā ». Chaque fois que

je leur disais que j'étais journaliste, les attaques redoublaient d'intensité. Un soldat même dit : «Va au diable».

Torture dans les prisons israéliennes

Moaz Ibrahim Amarneh, photjournaliste palestinien résidant dans le camp de Dheisheh, dans le gouvernorat de Bethlém, a perdu son œil gauche alors qu'il couvrait des affrontements populaires pacifiques dans le village de Surif, au nord-ouest d'Hébron, en 2019, à la suite d'un ciblage direct par les forces d'occupation israéliennes. Le 16 octobre 2023, Amarneh a été arrêté par les autorités d'occupation.



Moaz Ibrahim Armaneh Ā sa libĀration

JĀ??avais peur de finir dans le Ā« sac noir Ā»

Dans son tĀmoignage au Syndicat des journalistes palestiniens, **Amarneh** dĀcrit son expĀrience de la dĀtention : Ā« Lorsque je suis arrivĀ Ā la prison de Megiddo, jĀ??ai ĀtĀ victime dĀ??une grande violence et dĀ??une agression physique. JĀ??ai ĀtĀ frappĀ Ā la tĀte jusquĀ?? Ā ce que

je perds connaissance, et après avoir repris connaissance, je me suis retrouvé face à un officier israélien qui essayait de me réveiller. J'ai demandé à être transféré à l'hôpital en raison d'une ancienne blessure à la tête et de la nécessité d'un traitement contre le diabète. Ma demande a été refusée et on m'a laissé souffrir. Pendant un moment, j'ai eu peur de finir dans le sac noir avant de pouvoir voir un médecin pour la première fois après quatre mois».

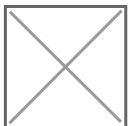


Le journaliste assassiné Ismail Al-Ghoul et ses collègues après leur détention

Le journaliste **Ismail Maher Khamis Al-Ghoul** (correspondant de la chaîne satellitaire Al Jazeera), né le 14 janvier 1997, a été assassiné par un drone israélien quelques minutes après sa couverture journalistique en direct, le 31 juillet 2024, alors qu'il se trouvait dans sa voiture portant l'enseigne de la presse avec son collègue, le photographe Rami Al-Rifi. Ils ont été tués lors d'une opération d'libération d'assassinat menée par les forces d'occupation israéliennes dans le camp d'Al-Shati, à l'ouest de la ville de Gaza.

Al-Ghoul avait été arrêté par les forces d'occupation avec un groupe de journalistes lorsque l'occupation a pris d'assaut le complexe médical Al-Shifa dans la ville de Gaza le 17 mars 2024. Son épouse Malak décrit dans son témoignage au Syndicat des journalistes palestinien-nes les détails de l'agression dont son mari a été victime avant d'être assassiné : « Mon mari se trouvait avec un groupe de journalistes dans une salle du complexe médical Al-Shifa. Ils ont emmené un groupe entre eux dans la cour de l'hôpital Al-Shifa et les ont agressés en les frappant et en les injuriant pendant toute la nuit devant les personnes déplacées de l'hôpital ».

L'épouse endeuillée d'Ismail Al-Ghoul poursuit avec un discours plein de douleur : « Ismail ne m'a jamais révélé les détails de l'agression dont il a été victime de la part des soldats de l'occupation. Il ne voulait pas m'effrayer, mais les marques des attaques des soldats de l'occupation étaient clairement visibles sur certaines parties de son corps. »



La journaliste Rasha Hirzallah

Rasha Hirzallah, journaliste de la ville de Naplouse, travaille comme rédactrice en chef à l'agence de presse et d'information palestinienne « Wafa ». Elle a été arrêtée le 8 juin 2024 par les services de renseignement israéliens sur la base d'accusations liées à son travail dans les médias et se trouve toujours dans la prison de Damon, au nord de l'état d'occupation, au moment de la rédaction du présent rapport. Osama Hirzallah, le frère de Rasha, déclare propos de son arrestation : « La famille vit dans l'inquiétude permanente au sujet de Rasha. Les visites familiales sont interdites. Même pendant le procès, on nous a

empâchÃ©s de la voir, et nous ne savons rien dâ??elle, si ce nâ??est son lieu de dÃ©tention Â».

Nidal Abu Aker, journaliste du camp de Dheisheh prÃ©s de BethlÃ©em, Ã©gÃ© de 56 ans, a Ã©tÃ© arrÃ©tÃ© Ã plusieurs reprises par les autoritÃ©s israÃ©liennes, au cours desquelles il a passÃ© une quinzaine dâ??annÃ©es en dÃ©tention administrative. Il a fondÃ© la radio Â« Voice of Unity Â» qui a Ã©mis depuis le camp entre 2012 et 2016.

Muhammad, le fils de Nidal Abu Aker, cite lâ??un des soldats de lâ??occupation lors de lâ??arrestation de son pÃ©re : Â« Nous arrÃ©tons Nidal Abu Aker parce quâ??il est Nidal Abu Aker Â», en prÃ©cisant : Â« Cette confession des raisons de lâ??arrestation rÃ©vÃ©le que le journaliste est pris pour cible sans aucune charge. Â»

Ã propos de la nuit de lâ??arrestation, il dÃ©clare : Â« Cette nuit-lÃ , les soldat-e-s de lâ??occupation ont pris dâ??assaut notre maison et nous ont battu-e-s, maudit-e-s et insultÃ©-e-s, puis sont passÃ©-e-s Ã lâ??Ã©tape de la destruction de la maison, et aprÃ©s avoir terminÃ© lâ??assaut et la destruction, ils nous ont arrÃ©tÃ©s, mon pÃ©re et moi Â».

Muhammad continue : Â« On nous a mis avec un groupe de dÃ©tenu-es dans une cour, on nous a attachÃ© les mains derriÃ©re le dos avec les pieds et on nous a fait asseoir sur les genoux. Quiconque tentait de lever la tÃ©te ou de bouger une jambe recevait un coup de bÃ©ton sur le corps de la part dâ??un des soldats. Lâ??un des soldats a criÃ© en arabe Ã lâ??un dâ??entre nous : Dit : â??Jâ??aime IsraÃ©lâ??. Â»

La souffrance de la famille Abu Aker ne sâ??est pas arrÃ©tÃ©e lÃ . Muhammad Abu Aker raconte : Â« Jâ??ai Ã©tÃ© placÃ© dans la prison du NÃ©guev. Pendant ma pÃ©riode de dÃ©tention, les soldat-es de lâ??occupation ont pris dâ??assaut notre maison Ã plusieurs reprises et, Ã chaque fois, ont fait preuve de sadisme en brisant le contenu de la maison et en frappant ma mÃ©re et mes sÃ©urs. Plus dâ??une fois, elles et ils ont convoquÃ© ma mÃ©re au complexe de la colonie dâ??Ezion ou au (Checkpoint 300). Elles et ils mâ??ont menacÃ© plus dâ??une fois dâ??assassiner mon pÃ©re Â».

Â« Comme des moutonsâ?! ils nous ont jetÃ©-es les un-es sur les autres Â»

Ali Abdul Aziz Muhammad Abu Sharia, journaliste palestinien de la ville de Gaza, vivait dans le quartier de Sabra avant dâ??Ã©tre dÃ©placÃ©. Il a Ã©tÃ© arrÃ©tÃ© par les forces dâ??occupation israÃ©liennes le 25 janvier 2024 alors quâ??il Ã©tait dÃ©placÃ© avec sa famille vers le sud en quÃ©te de sÃ©curitÃ©.

DÃ©crivant le moment de son entrÃ©e dans les centres de dÃ©tention de lâ??occupation, Abu Sharia dÃ©clare : Â« Je nâ??avais pas de vÃ©tements. Ils mâ??ont frappÃ© sur tout le corps. Le soldat israÃ©lien mâ??a dÃ©clarÃ© Â« Viens Ã moi Â», dÃ©s que je lâ??ai rejoint des dizaines de soldats mâ??ont battu sur tout le corps de tous les cÃ©tÃ©s. Â»



Â« Comme des moutonsâ?! ils nous ont jetÃ©-es les un-es sur les autres Â», câ??est en ces termes quâ??Abu Sharia dÃ©crit la scÃ©ne Ã laquelle lui et les prisonnier-es ont assistÃ© au moment de leur

arrestation et de leur transfert vers les centres de détention de l'occupation dans des camions. Il ajoute : « Bien sûr, étant donné que nous étions nus, ils nous ont jetés les uns sur les autres : « Bien sûr, comme nous étions nus, ils nous ont jetés l'un sur l'autre. Nous étions nombreux, plus de cinquante à soixante détenus, les uns sur les autres dans des camions. Je suis désolé pour l'expression, mais comme des moutons ! nous avons été balancés les uns sur les autres ! une scène qui n'a rien à voir avec l'humanité ».

Lama Ghosheh, journaliste indépendante de Jérusalem, a été arrêtée le 4 septembre 2022 et interrogée par les autorités israéliennes en raison de son travail journalistique. Elle déclare : « J'ai été menacée d'emprisonnement plus d'une fois, simplement parce que je suis journaliste ».



Lama Ghosheh et sa fille

Ghosheh ajoute : « Des milliers de Palestiniens à Jérusalem et dans les 48 territoires ont la gorge entravée », car le prix des mots et de l'opinion est soit la mort, soit l'arrestation. »

Mishal Mohammed Al-Masri, journaliste palestinien de 43 ans originaire de la région de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza, a été arrêté le 9 décembre 2023. Il raconte : « Les soldats nous ont interrogés si brutalement que cela nous était insupportable, l'aide de matraques et de bâtons, des coques métalliques de leurs chaussures, de chiens policiers, et d'eau froide par un temps glacial, après nous avoir forcés à nous déshabiller. »

La journaliste **Ikhlas Sawalhah**, épouse du journaliste détenu Ibrahim Abu Safiya, a été arrêtée par l'occupation le 12 décembre 2023. Elle a déclaré dans son témoignage au Syndicat des journalistes palestiniens qu'elle avait été violemment battue par des femmes soldats de l'occupation après qu'elles aient forcé à se déshabiller.

Agressions lors de l'arrestation

Les forces d'occupation israéliennes utilisent fréquemment des méthodes brutales lors de l'arrestation de journalistes palestiniens, en perquisitionnant leurs domiciles aux premières heures de l'aube, en cassant les portes et en terrorisant les membres de leurs familles. Le journaliste (**A.M**) a décrit le moment de son arrestation comme terrifiant, lorsque des soldats ont soudainement pris d'assaut sa maison et l'ont fouillé sauvagement, et ont fait usage de violence contre les membres de sa famille qui voulaient enquêter de la raison de l'arrestation. Dans de nombreux cas, les journalistes sont violemment maîtrisés devant leurs proches, puis transférés dans des véhicules militaires sans leur permettre de porter des vêtements appropriés ou de prendre leurs affaires de base.

Le journaliste (**M.R**), dans son entretien avec le Syndicat des journalistes palestiniens, a déclaré qu'il avait été battu et insulté pendant son transfert, et que les soldats lui lançaient des insultes et le menaçaient de le torturer. Ces pratiques font partie de la stratégie de l'occupation visant à

terroriser les journalistes et à les dissuader d'exercer leur métier.



La journaliste Roz Al-Zarou

La journaliste de Jérusalem **Roz Al-Zarou** (47 ans) a indiqué dans sa déclaration au Syndicat des journalistes que les forces d'occupation ont pris d'assaut sa maison le 9/9/2024, provoquant un climat de terreur et d'intimidation dans sa famille, en particulier chez son jeune enfant. La maison a été saccagée et encerclée par un grand nombre de fonctionnaires de la police israélienne. Elle ajoute : « Les soldats d'occupation ont confisqué toutes mes cartes de presse (palestinienne, internationale et israélienne), ainsi que mon passeport. J'ai ensuite été emmenée au centre de détention de Moscobiyeh, où j'ai passé une journée entière à subir des interrogatoires brutaux ».

Al-Zarou explique que la police d'occupation a décidé de la libérer contre une caution financière de 6 000 shekels, à condition qu'elle soit assignée à résidence pendant huit jours. « C'est au-delà de toute description ! C'est en ces termes qu'Al-Zarou a fait part de la terreur et de l'intimidation causées par le raid sur sa maison, affectant sa famille, en particulier les enfants, et lui laissant de graves traumatismes psychologiques.

Le journaliste **Moaz Amarneh** raconte : « Lors de mon transfert de mon domicile à la détention, j'ai été battu et menacé, et j'ai été utilisé comme bouclier humain lors de

confrontations qui se sont produites en chemin. D'après mon arrivée au centre de détention, j'ai été sévèrement battu jusqu'à ce que je perde connaissance. Il a fallu quatre mois pour que je puisse voir un médecin ».

Pour ce qui est de **Muhammad Nidal Abu Aker**, il déclare : « En 2018, les forces israéliennes ont pris d'assaut la maison familiale et ont arrêté Muhammad et son père ensemble, où ils ont été battus et transférés dans des véhicules militaires séparément. La famille a mentionné que ces attaques se répétaient périodiquement, les forces prenant d'assaut la maison, brisant son contenu et agressant les membres de la famille, y compris sa mère et ses sœurs. »

Le journaliste **Mishal Al-Masri** raconte : « Nous avons été interrogés au cours des premières heures de notre arrestation, et l'interrogatoire a été brutal. Personne ne pouvait supporter les coups violents. Les soldats ont utilisé des matraques et des bâtons, et ils ont utilisé tous les moyens brutaux contre nous pendant l'arrestation. »

Malak, épouse du journaliste assassiné Ismail Al-Ghoul : « Ismail a été arrêté tard dans la nuit, les forces d'occupation sont entrées dans sa chambre et l'ont sévèrement battu devant tous les détenus dans la cour du complexe médical Al-Shifa. Selon des témoins oculaires, Ismail a été brutalement frappé à la tête, aux mains et aux jambes. La torture s'est poursuivie toute la nuit.

Disparition forcée et privation de visites

Les disparitions forcées et les privations de visites constituent deux graves violations des droits de l'homme auxquelles sont soumis-es les prisonnier-es palestinien-nes dans les prisons israéliennes. Ces derniers mois ont été marqués par une augmentation sans précédent des cas de disparition forcée de journalistes.

Les informations reçues par le PJS indiquent que deux journalistes de la bande de Gaza sont soumis à une disparition forcée depuis le 7 octobre 2023. Il s'agit des collègues Nidal Al-Wahidi et Haitham Abdul Wahed, tous deux photojournalistes. Les autorités d'occupation refusent de fournir la moindre information sur le lieu où ils se trouvent et comme des milliers de prisonnier-es arrêté-e-s dans la bande de Gaza et refusent d'autoriser leurs avocat-e-s et les organisations internationales à leur rendre visite. Selon les témoignages, la disparition forcée accroît les souffrances des prisonnier-es et de leurs familles, car il devient difficile pour les familles d'obtenir des informations sur leurs conditions de vie ou leur état de santé.

Selon la Déclaration sur la protection contre les disparitions forcées, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution 47/133 du 18 décembre 1992 en tant qu'ensemble de principes applicables à tous les États, il y a disparition forcée lorsque : **« des personnes sont arrêtées, détenues ou enlevées contre leur volonté ou privées de toute autre manière de leur liberté par des agent-es de différents branches ou de différents niveaux du gouvernement, ou par des groupes organisés ou des particuliers agissant au nom du gouvernement ou avec son appui, direct ou indirect, son consentement explicite ou tacite, suivi d'un refus de révoquer le sort réservé à ces personnes ou l'endroit où elles se trouvent ou d'un refus d'admettre qu'elles sont privées de liberté, ce qui les soustrait à la protection de la loi »** .



Privation de soins et de traitements dans les prisons d'occupation

Le journaliste **Moaz Amarneh**, qui souffre d'une balle logée dans la tête, parle de ses souffrances et de son besoin de soins et de traitements constants pour son état : « Après avoir été sévèrement battu, je souffrais de douleurs intenses et j'ai demandé un traitement médical à plusieurs reprises, mais l'administration pénitentiaire n'a pas tenu compte de mon état. Tant diabolique et ayant une balle de l'occupation logée dans la tête, mon état de santé nécessite un suivi permanent. On ne m'a pas présenté un médecin qu'au bout de quatre mois, après une forte pression de la part de l'avocat.

Mishal Al-Masri, journaliste palestinien, raconte dans son témoignage la négligence médicale dans les prisons israéliennes : « Il y avait un médecin qui nous surveillait, mais il ne faisait pas son devoir. Nous étions attachés avec des câbles métalliques et ils portaient des taches de notre sang. Les blessures étaient traitées après plus de 4 heures, lorsque la plaie avait séché. Cela se répétait tous les jours, et la douleur était continue 24 heures sur 24, jour et semaine. »



Diaa Kahlout, un journaliste palestinien, a raconté des détails horribles sur les conditions de santé des prisonnier-es : « Ce qui est malheureux, c'est qu'il y a des enfants de 16 et 17 ans et des personnes âgées et malades. Je connais un détenu de 77 ans qui souffre de la maladie d'Alzheimer. J'ai été détenu avec des personnes souffrant d'un cancer et un autre blessé par une balle de l'armée d'occupation, détenus de la même manière. »

Qadura Fares, chef de la Commission des affaires des prisonnier-e-s et ex-prisonnier-e-s palestinien-ne-s, a parlé de la propagation des maladies de peau dans les prisons, en déclarant : « Le manque d'eau, en particulier d'eau chaude, et le manque de produits de nettoyage tels que le savon et le shampoing, tout cela conduit à la propagation de maladies de la peau, en particulier de la gale, qui touche plus de 60 % des prisonnier-e-s. Cette maladie est très inconfortable pour les prisonnier-es, qui ne peuvent pas dormir à cause d'elle. En outre, les attaques des forces d'occupation contre les sections de la prison et les agressions contre les prisonnier-e-s causent des blessures qui, en raison du manque de propreté et de traitement, se transforment en ulcères, puis en infections et en empoisonnements. L'empoisonnement finit par atteindre les os, et certains prisonniers, risquant la gangrène, se voient amputés d'un membre. »

L'avocat (A.J) de la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers (qui a refusé de divulguer son nom par crainte des politiques d'occupation) a confirmé que « les prisons

israéliennes sont le théâtre d'une négligence médicale décriable à l'égard des prisonnier-e-s, qui sont privé-e-s des soins de santé dont ils et elles ont besoin. Les journalistes en attention souffrent de cette négligence au même titre que les autres prisonnier-e-s. Cette négligence conduit à l'aggravation de leur état de santé et les rend vulnérables à des maladies chroniques et graves sans recevoir de traitement approprié ».

Le **directeur général de la Commission indépendante des droits de l'homme (ICHR), Ammar Dwaik**, déclare : « La négligence médicale décriable est pratiquée dans les prisons de l'occupation israélienne. Les prisonnier-e-s sont privé-e-s des traitements nécessaires, et des conditions de santé graves sont aggravées sans aucune intervention médicale réelle. Cette négligence entraîne non seulement l'aggravation des maladies et des blessures, mais aussi la mort d'un certain nombre de prisonniers à l'intérieur des prisons ».

Shawan Jabarin, directeur de la Fondation Al-Haq, a confirmé que « la négligence médicale est l'un des outils de répression les plus dangereux utilisés par les autorités d'occupation contre les prisonniers palestiniens. Les autorités ont délibérément omis de fournir un traitement approprié aux détenu-es souffrant de maladies graves, ce qui a entraîné une aggravation tragique de leur état. Des cas d'amputation de membres ont été documentés en raison de l'absence de traitement approprié en temps opportun, ce qui témoigne de l'ampleur des violations flagrantes ».

La famine dans les prisons israéliennes

Les journalistes emprisonnés, comme toutes les personnes détenues en Palestine, sont confrontés à des conditions extrêmement difficiles, dont une des manifestations est un système de torture par la faim, que les autorités d'occupation israéliennes utilisent de manière systématique.

Le journaliste **Moaz Amarneh**, dans son témoignage au Syndicat des journalistes palestiniens, déclare avoir perdu environ 30 kilos et décrit son expérience en ces termes : « La nourriture en prison était de pire en pire, car la quantité était très faible, et j'ai beaucoup souffert du manque de nourriture. Je suis diabétique, ce qui nécessite une alimentation particulière, mais personne ne s'en souciait. La nourriture était malsaine et parfois mal cuite. Les repas étaient distribués à dix ou seize personnes selon le nombre de personnes dans la cellule, alors qu'ils étaient à peine suffisants pour une personne ».

Ali Abu Sharia, qui a perdu pas moins de 18 kilos en 23 jours de détention, déclare : « Les repas ne nourrissent pas et ne satisfont pas la faim, à tel point que j'ai perdu pas moins de 18 kilos en 23 jours de détention. Mon poids a diminué de près d'un kilo par jour. »

Osama Hirzallah confirme : « Chaque prisonnier-e libéré-e des prisons israéliennes a perdu pas moins de 30 ou 40 kilos de son poids, en raison des mauvais traitements et de la malnutrition. » Quant à **Ikhlas Sawalhah**, détenue à la prison de Damon, elle raconte sa douloureuse expérience en disant : « Lorsque je suis entrée pour la première fois dans la prison, les quantités étaient très faibles, les variétés étaient pauvres et très rares, réparties sur les jours de la semaine. Nous recevions une demi-tasse de thé par jour. Sauf le samedi, nous n'en avions pas. Quant à la confiture, c'était le mercredi. Les repas de midi se limitaient à de la soupe à parfois de la soupe d'orge et du riz pour le déjeuner, en très petites quantités qui ne

nourrissent ni ne rassasient personne Â».

Ikhlas Sawalhah poursuit son r cit sur la souffrance dans les prisons : Â« En raison de la mauvaise qualit  et de la raret  de la nourriture, la plupart des prisonni res souffraient de constipation, du syndrome du c lon irritable, d h morro des et de cycles menstruels irr guliers. Â»

Rasha Ibrahim,  pouse du journaliste d tenu Dr. Mahmoud Fatafta, d crit la situation alimentaire en prison d apr s ce que les compagnons de son mari dans la m me cellule lui ont d clar  apr s leur lib ration : Â« La nourriture  tait peu abondante et de mauvaise qualit , un certain nombre de prisonniers pr f raient rester affam s plut t que de manger la nourriture fournie Â».

Qadura Fares, chef de la Commission des affaires des prisonniers palestiniens, explique l impact de la politique de privation de nourriture en ces termes : Â« La politique de famine a r duit la quantit  de nourriture fournie aux prisonniers de plus d un quart, ce qui a entra n  une chute collective du poids des prisonniers. La perte de poids moyenne est d environ 30   35 kilogrammes. Il ne s agit pas d un accident, mais d un r sultat de la politique de privation de nourriture Â».

Shawan Jabarin, directeur de l organisation Al-Haq, ajoute : Â« Dans certains cas, cinq prisonniers partagent un seul  uf ou une petite quantit  de labneh, qui sert de repas   12 prisonniers. Il s agit d une politique de famine syst matique et d lib r e Â».

(ICHR) : La privation de nourriture est l une des m thodes utilis es pour torturer les prisonniers

Amar Dweik, directeur g n ral de la Commission ind pendante des droits de l homme (ICHR), d clare : Â« La privation de nourriture est l une des m thodes utilis es pour torturer les prisonnier-es dans les prisons de l occupation isra lienne. Cette privation de nourriture ne consiste pas seulement   r duire la quantit  de nourriture fournie, mais aussi   fournir des aliments de mauvaise qualit  et impropres   la consommation humaine. Ces pratiques visent   affaiblir les prisonniers physiquement et psychologiquement,   mettre leur vie en danger et   accro tre leurs souffrances quotidiennes Â».

Dans ces conditions d sastreuses, la cruaut  et la n gligence que subissent les prisonniers palestiniens deviennent  videntes, car la politique de famine fait d sormais partie int grante des outils d oppression utilis s par les autorit s d occupation isra liennes pour briser leur volont  et les d pouiller de leur humanit .

Harc lement sexuel dans les prisons isra liennes

Les t moignages de prisonnier-es lib r es et d institutions de d fense des droits de l homme ont r v l  que les d tenu-es palestinien-nes  taient soumis-es   de graves tortures et   des traitements d gradants pour la dignit  humaine, y compris le d shabillage et le harc lement sexuel ou des menaces en ce sens. Les prisonni res palestiniennes sont victimes de harc lement sexuel et d autres violations.

La journaliste **Ikhlas Sawalhah** r v le dans son t moignage au Syndicat des journalistes palestinien-nes : Â« J ai  t  fouill e nue   la prison de Ramon   deux reprises, et   Damon   cinq reprises, que ce soit   l entr e ou   la sortie de la prison, en plus d avoir  t 

fouill e nue   quatre autres reprises lors d'op rations de transfert d'une prison   l'autre.   Elle confirme :   Bien s r, toutes les filles et les femmes  taient fouill es nues, il s'agit d'une proc dure obligatoire! Il y a des filles tr s jeunes qui ont  t  fouill es nues collectivement dans la prison de Hasharon.  



La journaliste Ikhlas Sawalha et son mari, le journaliste Ibrahim Abu Safieh, avant leur arrestation par l'occupant

Elle explique :   Les soldats de l'occupation demandent aux prisonni res de se d shabiller et,   une occasion, une soldate m a frapp e alors que j' tais nue avec sa chaussure   pointe m tallique.  

La journaliste de J rusalem **Lama Ghosheh** a  t  arr t e et interrog e par les autorit s d'occupation isra liennes.

Lama a racont  son exp rience au Syndicat des journalistes en disant :   Ils m'ont plac e dans une section sp ciale pour les d tenus criminels, o  seuls les hommes sont emprisonn s, puis dans la prison de Hasharon.   cette  poque, elle  tait r serv e aux criminels, la plupart d'entre eux ayant  t  arr t s pour des affaires de viol et de drogue! vous pouvez imaginer

ce que cela signifie !!â?! Â»

Ces tÃ©moignages ne sont pas de simples faits isolÃ©s, mais des preuves des violations systÃ©matiques et continues dont sont victimes les journalistes palestinien-nes et leurs familles. Par ces pratiques rÃ©pressives, les autoritÃ©s d'occupation tentent de faire taire les voix libres qui cherchent Ã transmettre la vÃ©ritÃ© et Ã documenter les crimes israÃ©liens contre le peuple palestinien.



Un corps face Ã une fouille Ã nu (23/10/2023)

Peinture rÃ©alisÃ©e par la collÃ¨gue Lama Ghosheh pendant sa pÃ©riode d'assignation Ã rÃ©sidence.

Lama Ghosheh a dessinÃ© cette peinture pendant sa pÃ©riode d'assignation Ã rÃ©sidence pour documenter l'expÃ©rience difficile qu'elle a vÃ©cue pendant sa dÃ©tention. Elle explique : Â» Cette peinture incarne le moment difficile que chaque prisonniÃ¨re traverse dans les centres de dÃ©tention de l'occupation lorsqu'elle est soumise Ã une fouille Ã nu, oÃ¹ les prisonniÃ¨res sont forcÃ©es d'enlever tous leurs vÃªtements sous le prÃ©texte d'une fouille pour des raisons de sÃ©curitÃ© par des soldates de l'administration pÃ©nitentiaire (Shabas). J'ai personnellement vÃ©cu ce moment et j'ai jugÃ© utile de le documenter pour l'humiliation et

lâ??oppression quâ??il comporte et qui ne sâ??arrÃªtent pas avec la fin du moment, mais dont les effets se poursuivent Ã jamais Â».

Ismail Al-Ghoul parlait ainsi de son expÃ©rience, avant dâ??Ãªtre assassinÃ© par IsraÃ«l : Â« Les forces dâ??occupation nous ont forcÃ©es Ã nous dÃ©shabiller complÃ©tement, Ã nous agenouiller sur le sol et Ã mettre nos mains sur la tÃªte pendant environ une heure, par un temps trÃ¨s froid, et nous sommes restÃ©es dans cet Ã©tat pendant environ 12 heures, aprÃ¨s que les forces dâ??occupation aient pris dâ??assaut lâ??hÃ´pital et dÃ©moli la tente des journalistes. Nous avons Ã©tÃ© forcÃ©es de nous asseoir par terre, nus, et par un temps trÃ¨s froid, dans une piÃ»ce de la cour de lâ??hÃ´pital, alors que les forces dâ??occupation tiraient lourdement sur les environs de lâ??hÃ´pital, et malgrÃ© le fait que nous avons les yeux bandÃ©s et les mains menottÃ©es Â».

Quant au journaliste **Diaa Kahlout**, il a racontÃ© les dÃ©tails de ses souffrances en ces termes : Â« Nous avons Ã©tÃ© forcÃ©s dâ??enlever tous nos vÃªtements, et nous nâ??avons Ã©tÃ© autorisÃ©s Ã garder quâ??un sous-vÃªtement pour la partie infÃ©rieure, avant dâ??Ãªtre transfÃ©rÃ©s Ã la base militaire de Zkayim. Â»

Dans le cadre des enquÃªtes sur les violations flagrantes subies par les prisonniers palestiniens dans les prisons israÃ©liennes, des tÃ©moignages Ã©mergent confirmant que certain-e-s prisonniers-es ont Ã©tÃ© soumis-es Ã des agressions sexuelles, y compris des cas de viols systÃ©matiques.

Ces tÃ©moignages mettent en lumiÃ¨re un aspect sombre des pratiques de lâ??occupation Ã lâ??encontre des prisonniers, oÃ¹ les violations ne se limitent pas Ã la seule torture physique, mais sâ??Ã©tendent Ã des violations plus graves qui dÃ©gradent la dignitÃ© humaine et visent leur humanitÃ©. Ces pratiques ne sont pas seulement des crimes contre des individus, mais font partie dâ??une politique visant Ã briser la volontÃ© du peuple palestinien et Ã lâ??humilier de maniÃ¨re brutale et inhumaine.

Shawan Jabarin, directeur gÃ©nÃ©ral de la fondation Al-Haq, souligne lâ??une des violations les plus dangereuses et les plus odieuses dont sont victimes les prisonniers palestiniens : Â« Le harcÃ©lement sexuel et le viol font partie des exactions les plus atroces dont sont victimes les prisonnier-es palestinien-nes. Ces pratiques comprennent des agressions sexuelles directes qui vont jusquâ??au viol et sont utilisÃ©es comme un moyen dâ??humilier les prisonnier-es et de briser leur volontÃ©. Ces agressions sont accompagnÃ©es de graves violences physiques et psychologiques, qui augmentent les souffrances des prisonnier-es et laissent des sÃ©quelles psychologiques Ã long terme. Ces violences ne sont pas des cas individuels, mais reflÃ©tent une politique systÃ©matique visant Ã dÃ©truire le moral des prisonniers et Ã renforcer leur isolement Â».

Dans le cadre de lâ??examen de ces violations, il convient de noter quâ??il est possible que certain-es journalistes emprisonnÃ©es aient Ã©tÃ© victimes dâ??agressions sexuelles, mais quâ??elles ou ils aient refusÃ© de le rÃ©vÃ©ler pour des raisons sociales. Ces cas restent souvent non dÃ©clarÃ©s, ce qui rend difficile lâ??Ã©valuation prÃ©cise de lâ??ampleur de ce type de crimes.

Ce refus de rÃ©vÃ©ler ces crimes, quâ??il soit dÃ© Ã des contraintes sociales ou psychologiques, ajoute un niveau de cruautÃ© supplÃ©mentaire aux souffrances des prisonnier-es, qui souffrent en silence sans pouvoir obtenir le soutien ou le traitement psychologique nÃ©cessaire pour faire face Ã ces expÃ©riences horribles commises dans un contexte dâ??impunitÃ© totale, et restera un tÃ©moin de lâ??Ã©tendue des violations flagrantes dont sont victimes les Palestiniennes, y compris les

journalistes, dans les prisons de l'occupation.

Conditions de libération – la sortie des prisons d'occupation



La journaliste de Jérusalem **Lama Ghosheh** fait part de sa dure expérience de l'assignation à résidence : «Après dix jours, le 14 septembre, j'ai été transférée à la prison de Damon. À mon arrivée, j'ai appris la décision de libération conditionnelle, qui me soumettait à une assignation à résidence dure indéterminée. Les conditions comprenaient une amende de 50 000 shekels et une interdiction totale d'utiliser les médias sociaux, internet, et même d'avoir des appareils comme des smartphones ou des téléviseurs connectés à un

ordinateur.

Lama poursuit : « Comme je vivais à Kafr Aqab, une zone où les dispositifs de sécurité sont limités, ils ont décidé de me transférer dans la maison de mes parents à Sheikh Jarrah, une zone où les dispositifs de sécurité sont plus stricts. Mes parents à la retraite devaient être présents dans la maison 24 heures sur 24 pour me surveiller au nom des autorités d'occupation. Ils ont signé les conditions de libération, qui prévoyaient de lourdes sanctions à 50 000 shekels et une possible arrestation en cas d'infraction, y compris ma ré-arrestation. Cette assignation à résidence n'utilise pas seulement les parents comme agent-es d'exécution, mais tente de créer un conflit au sein de la structure familiale palestinienne ».

De la même manière, la journaliste Sumaya Azzam, originaire de Naplouse et enceinte de sept mois, a été arrêtée le 5 novembre 2023 pour ses publications sur Facebook. Elle a été libérée sous la forme d'une assignation à résidence pour une durée indéterminée, assortie d'une interdiction d'utiliser l'internet. Le Syndicat des journalistes palestiniens a tenté d'interviewer un des membres de la famille de Sumaya, mais celui-ci a refusé, craignant de nouvelles mesures punitives de la part des autorités d'occupation.



La journaliste Sumaya Jawabra

Ces témoignages révèlent la politique systématique employée par l'occupation pour utiliser l'assignation à résidence comme un outil d'intimidation des journalistes palestiniens et de leurs familles. Ces mesures ne visent pas seulement à limiter les libertés individuelles, mais aussi à démanteler le tissu social des familles palestiniennes, en transformant les parents en agent-es d'exécution contraint-es de la surveillance de leurs propres enfants.

Révélations d'une source de la Croix-Rouge au syndicat des journalistes palestiniens

Une source de la Croix-Rouge a déclaré au Syndicat des journalistes palestiniennes que 8 500 citoyens palestiniennes de la bande de Gaza sont portés disparus et que le Comité international de la Croix-Rouge n'est pas en mesure de déterminer leur sort.

Cette source a ajouté que la Croix-Rouge n'a pas effectué de visites aux prisonniers depuis le 7 octobre 2023. Elle poursuit : « Nous avons fait beaucoup, et c'est un élément central de notre rôle humanitaire et de notre travail sur le terrain et diplomatique. Nous documentons les histoires des martyrs et des détenus libérés, nous dialoguons avec les familles et nous aidons les personnes libérées. Nous exigeons que chacun soit traité avec dignité, conformément aux accords internationaux, y compris la Convention de Genève ».

Notre source ajoute : « Selon le droit humanitaire, l'arrestation de journalistes est une violation grave des conventions de Genève. De tels actes portent atteinte à la protection de base accordée aux journalistes dans les zones de conflit. Nous examinons actuellement ces violations en coordination avec les autorités compétentes afin de garantir la responsabilité et le respect des principes du droit international. »

Intimidation du journalisme arabe dans les territoires de 48

Un climat d'intimidation et d'abus a été créé, et continue d'être pratiqué par les autorités d'occupation israéliennes à l'encontre des journalistes dans les territoires de 48. Malgré des différences dans le niveau de discrimination et d'abus contre les journalistes palestiniennes dans les différentes régions (Gaza, la Cisjordanie et les territoires de 48), les journalistes dans les territoires de 48 sont confrontés à des agressions et à des intimidations qui entravent gravement leur capacité à exercer leurs fonctions journalistiques. Les agressions physiques et verbales pendant les enquêtes et reportages sur le terrain sont parmi les plus importantes de ces abus. Ces attaques ont conduit à une diminution significative ou à un retrait complet du travail sur le terrain, en particulier au cours des premiers mois de la guerre d'extermination israélienne.

Le journaliste Abdul Qader Abdul Haleem, originaire des territoires de 1948, a confirmé au Syndicat des journalistes palestiniennes qu'il avait cessé de travailler sur le terrain après le 7 octobre, car il y avait eu au moins 20 agressions contre des journalistes arabes et des organismes de presse, la plus notable étant l'agression du journaliste Ahmed Darawsheh



عرب 48

Un policier israélien armé menace le reporter dâ??Al-Araby Ahmed Darawsheh en direct.

Notre collègue Abdul Haleem ajoute : « Bien que ce chiffre puisse sembler faible par rapport à ce qui se passe en Cisjordanie et à Gaza, il a un impact significatif, surtout si l'on considère que le nombre de journalistes arabes dans les territoires de 48 est relativement faible. Outre les agressions, la censure intensive, l'intimidation et les pressions exercées sur les agences qui emploient ces journalistes ont contribué à ce que les journalistes palestiniens des 48 territoires pratiquent une autocensure stricte afin d'éviter les poursuites, les mesures punitives ou les pénalités financières liées à leur travail journalistique. Par exemple, surtout dans les premiers mois, les journalistes palestiniens évitaient d'utiliser des mots spécifiques comme « occupation ».

Il poursuit : « En ce qui concerne les arrestations, il y a le cas d'un journaliste palestinien des territoires de 48, Tariq Taha, qui a été détenu pendant des jours à cause d'un article sur le phénomène d'armement dans les universités. Il y a eu plusieurs cas de journalistes qui ont été convoqués en rapport avec leur travail d'information et qui ont reçu des avertissements directs concernant leurs reportages. En outre, le siège du site d'information Arabs 48 a fait l'objet d'une descente et d'une perquisition avant et après le 7 octobre.

Outre les arrestations et les agressions de journalistes sur le terrain, de nombreux non-journalistes ont été arrêtés pour avoir publié des messages sur les réseaux sociaux, ce qui a conduit

les journalistes à s'auto-censurer et à s'abstenir d'aborder des questions qui n'auraient pas dû être couvertes par des médias israéliens de premier plan comme Haaretz et d'autres, en particulier au cours des premiers mois.

Abdul Haleem poursuit : « Il y a un sentiment d'échec dans le soutien aux journalistes de Gaza et de Cisjordanie et dans la lutte contre les crimes commis par l'occupation à leur encontre. La solidarité manifestée par les journalistes des territoires de 1948 a été timide, notamment par une abstention de recevoir des journalistes de Gaza, en particulier dans les mois qui ont suivi le 7 octobre, ce qui constitue une forme d'auto-censure. Cependant, il est clair que les crimes commis par l'occupation à l'encontre des journalistes au cours des derniers mois ont servi de leçon aux journalistes des territoires de 1948, car la protection partielle qu'offrait autrefois la carte de presse s'est considérablement amoindrie. Bien que cette protection partielle se soit quelque peu rétablie au cours des derniers mois, elle reste bien inférieure à ce qu'elle était avant le 7 octobre ».

Conclusion

Le Syndicat des journalistes palestinien-nes (PJS) observe, sur la base des témoignages de journalistes libérés, que les autorités d'occupation utilisent systématiquement la détention comme un outil pour intimider les journalistes, faire obstruction à la vérité et instiller la peur. Ceci est fait pour dissimuler leurs crimes et punir les journalistes pour leur rôle professionnel, en créant une atmosphère de peur et d'anxiété pour les décourager de continuer leur travail, d'autant plus qu'ils font face à des menaces constantes et sévères de la part des autorités d'occupation.

En réponse, le PJS appelle toutes les organisations internationales et de défense des droits de l'homme à lancer la plus grande campagne internationale pour mettre fin au ciblage des journalistes palestinien-nes. Le syndicat demande également à la communauté internationale et à ses institutions de tenir l'État d'occupation pour responsable de sa rupture avec les valeurs de la civilisation humaine et de son mépris flagrant pour les principes et les lois des droits de l'homme universels, bien qu'il soit signataire d'accords et de traités internationaux, en particulier ceux qui concernent la protection des journalistes.

La tentative de l'occupation israélienne de créer un environnement hostile au journalisme ne réussira pas, car les journalistes palestinien-nes ont toujours fait preuve d'un profond engagement éthique et national à l'égard de leur profession. Elles et ils défendent la justice et la vérité, maniant leur plume et leur caméra avec un courage inégalé, continuant à couvrir le plus grand massacre et la plus grande agression de l'histoire contemporaine.

La suppression militaire de la liberté de la presse par l'occupation israélienne est un défi direct aux principes du journalisme libre, de la liberté d'opinion et d'expression. Elle viole également le droit international et sape le rôle des organismes mondiaux chargés de veiller à ce que les responsables rendent compte de leurs actes. La communauté internationale doit mettre fin à sa complaisance et demander des comptes à l'occupant israélien pour ses tentatives systématiques d'étouffer la vérité et de faire taire les témoins.

Traduction : JB pour lâ??Agence MÃ©dia Palestine

Source : Palestinian Journalists Syndicate

TÃ©IÃ©chargez la source en anglais :

[Silencing-Voices-repTÃ©IÃ©charger](#)

date crÃ©Ã©e

2024/10/17